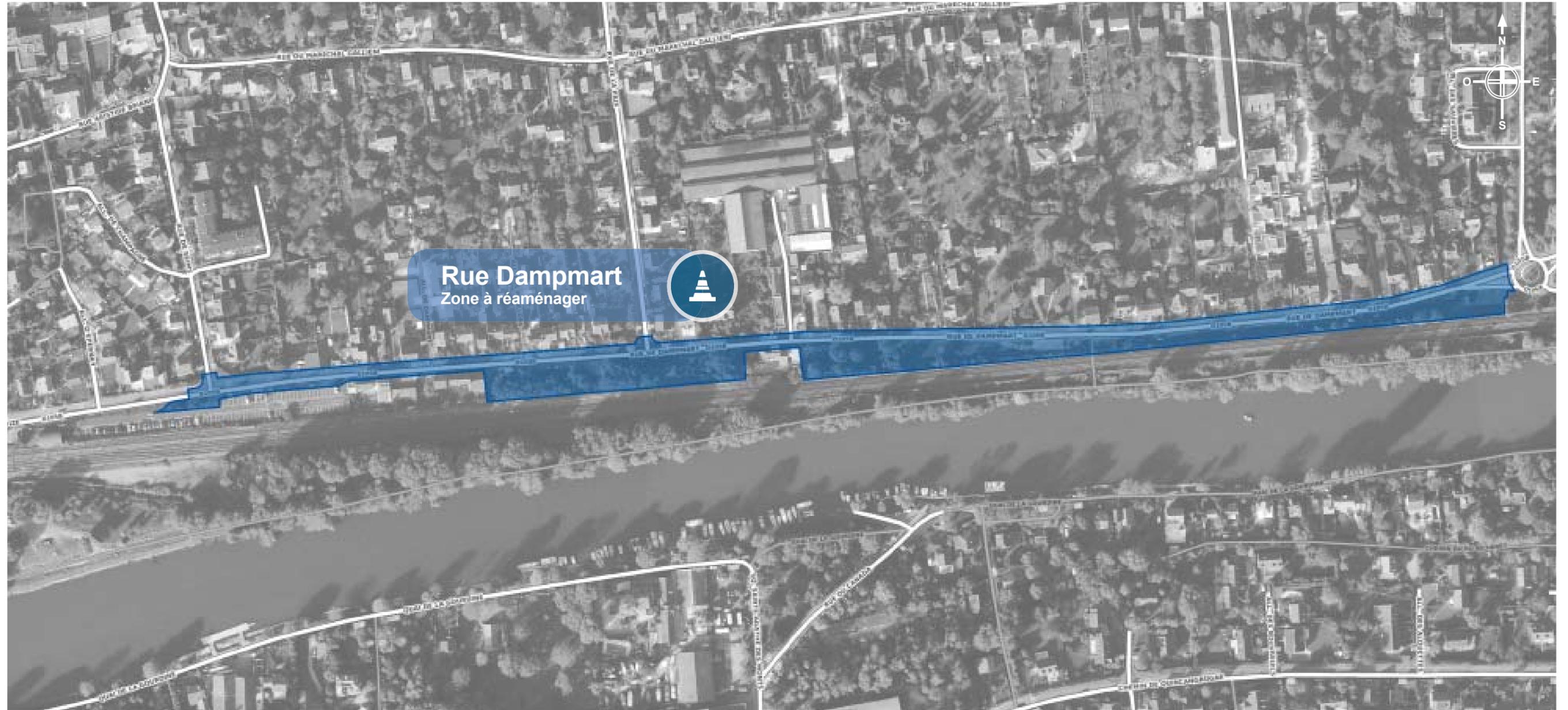


# THORIGNY-SUR-MARNE

## MISSION D'ÉTUDES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DAMPMART (77)

Appel à idée / Esquisse



SCHÉMAS D'INTENTIONS

17 Décembre 2021

**MAÎTRE D'OUVRAGE**  
MAIRIE DE THORIGNY  
1 rue Gambetta  
77400 THORIGNY-SUR-MARNE



DnA Consult | Bureau d'études et maîtrise d'oeuvre  
VRD et Aménagement urbain  
siège : 5, rue du Râtelier - 95400 Arnouville  
Tél : 07 86 43 61 83 | [www.dnaconsult.eu](http://www.dnaconsult.eu)

**DnA  
Consult**

## PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE

Zones concernées

Objectifs MOA

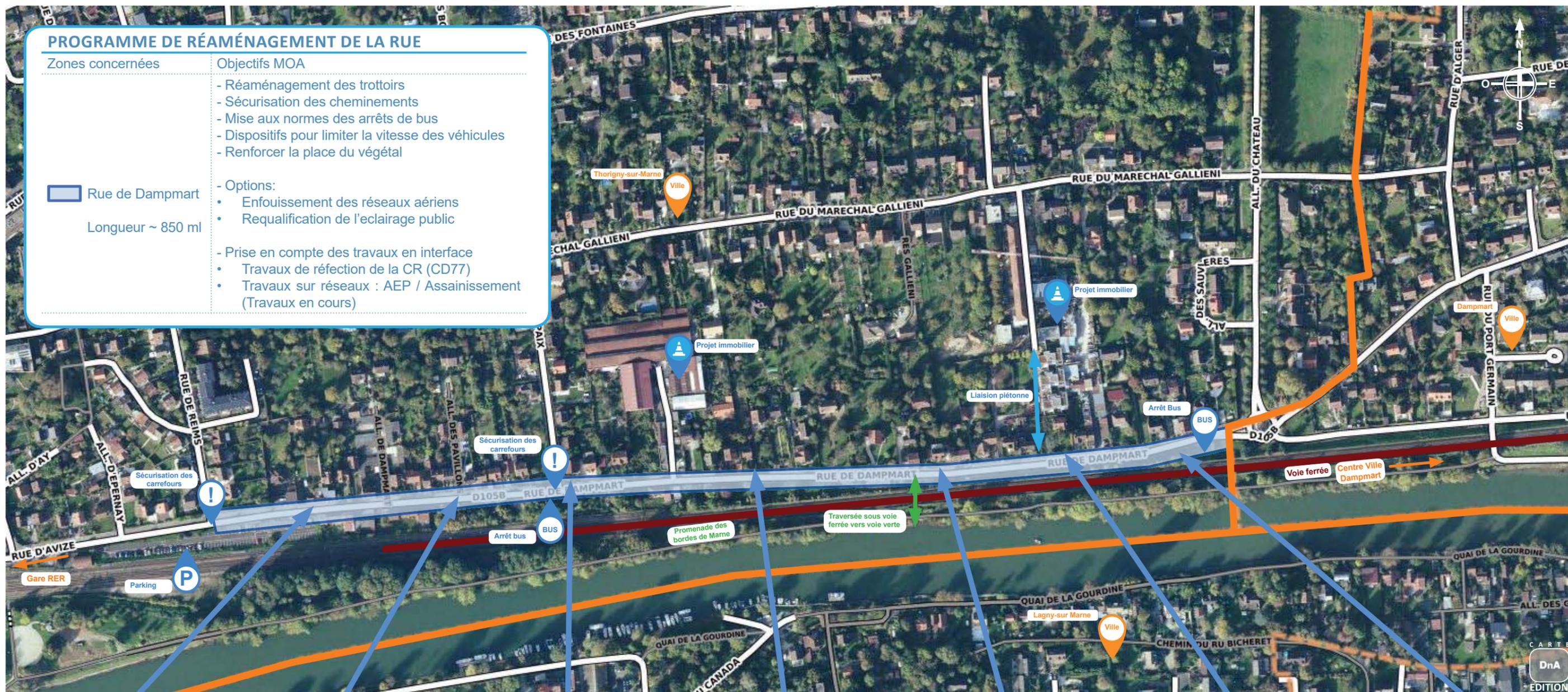
- Réaménagement des trottoirs
- Sécurisation des cheminements
- Mise aux normes des arrêts de bus
- Dispositifs pour limiter la vitesse des véhicules
- Renforcer la place du végétal

Rue de Dampmart

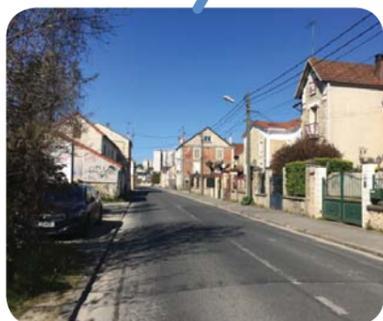
Longueur ~ 850 m

- Options:

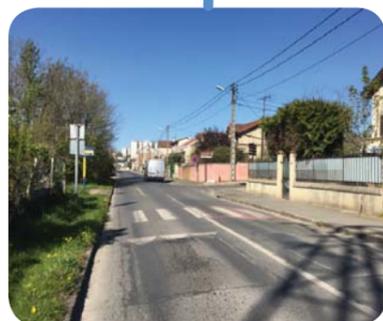
- Enfouissement des réseaux aériens
- Requalification de l'éclairage public
- Prise en compte des travaux en interface
  - Travaux de réfection de la CR (CD77)
  - Travaux sur réseaux : AEP / Assainissement (Travaux en cours)



LE PARKING D'AVIZE EST TRÈS ROUTIER ET APPARAÎT PAS AU GABARIT PMR AUJOURD'HUI SOUS-EXPLOITÉ.



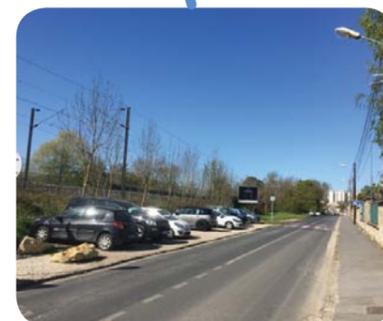
LE TROTTOIR CÔTÉ SUD N'EST PAS AU GABARIT PMR



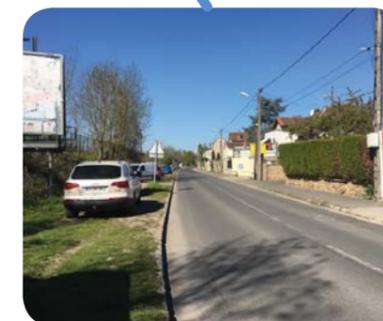
LES ARRÊTS DE BUS NE SONT PAS AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ



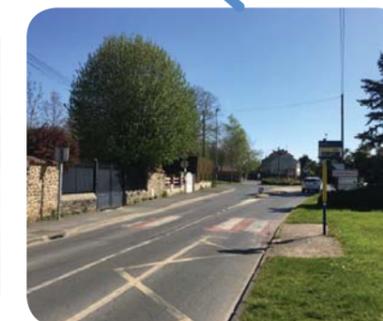
LA VOIRIE PRÉSENTE UN CARACTÈRE TRÈS ROUTIER, PEU SÉCURISANT POUR LES USAGERS



L'ACCÈS VERS LES BORDS DE MARNE N'EST PAS MIS EN VALEUR



LES STATIONNEMENTS LONGITUDINAUX NE SONT PAS ORGANISÉS

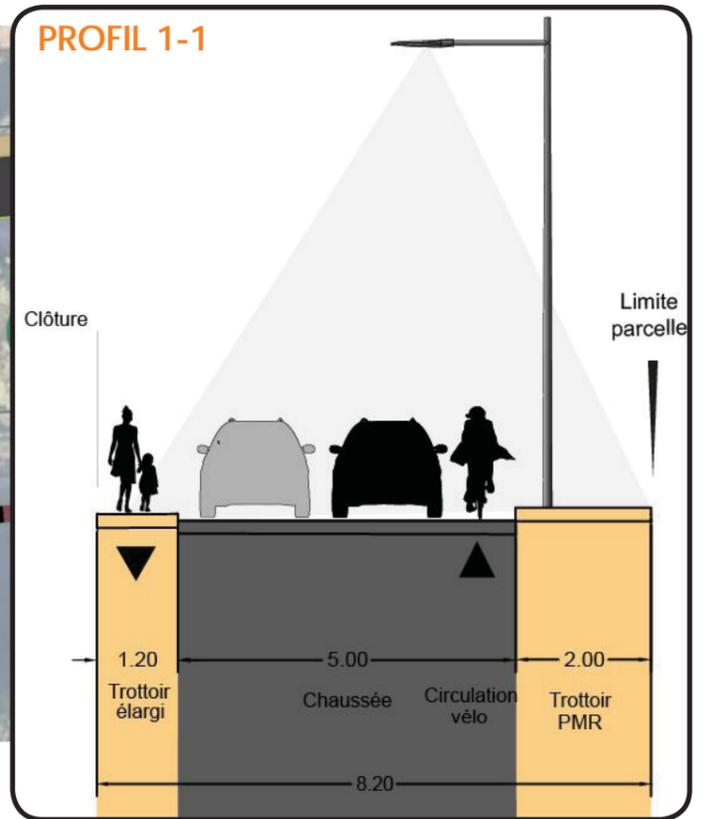


L'ENTRÉE DE VILLE EST PEU LISIBLE ET LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS NON SÉCURISÉS

### "JE VAIS ME PROMENER RUE DE DAMPMART"

L'OBJECTIF EST DE REQUALIFIER TOTALEMENT LE SECTEUR, SUR LES EMPRISES FONCIÈRES DISPONIBLES, ET PAS SEULEMENT D'ASSURER UNE RÉFECTION DE VOIRIE SUITE AUX TRAVAUX EN COURS. NOUS SOUHAITONS RÉENCHANTER LA ZONE, AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, LUI DONNER DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS, ASSURER DES DÉPLACEMENTS SÉCURISÉS POUR TOUS LES USAGERS. L'OBJECTIF EST DE DONNER UNE NOUVELLE IMAGE AU SECTEUR, PLUS VERTE, PLUS ACCESSIBLE, PLUS DYNAMIQUE, PLUS AGRÉABLE.

## 2 RÉAMÉNAGEMENT RUE DAMPMART CONTEXTE DU PROJET/DIAGNOSTIC



2 : LE JARDIN DE LOISIRS



PLATELAGE BOIS



3 : L'ESPACE PARTAGÉ



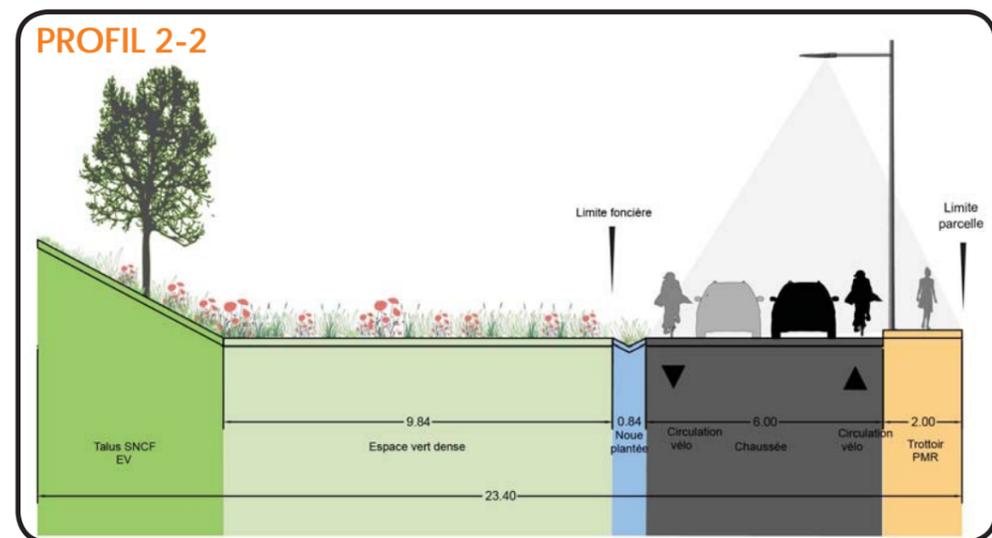
1: PÔLE DES MOBILITÉS -  
STATIONNEMENTS VÉLOS / BORNES DE RECHARGE



# 3 RÉAMÉNAGEMENT RUE DAMPMART ZONE OUEST



**4 : LE PASSAGE VERS LA MARNE**



**HABILLAGE    RÉVILLE    MÉTALLIQUE**  
**THÉMATIQUE «EXPRESSION DE LA NATURE**  
**- THÈME VÉGÉTATION ET RIVIÈRE» +**  
**GRIMPANTS**

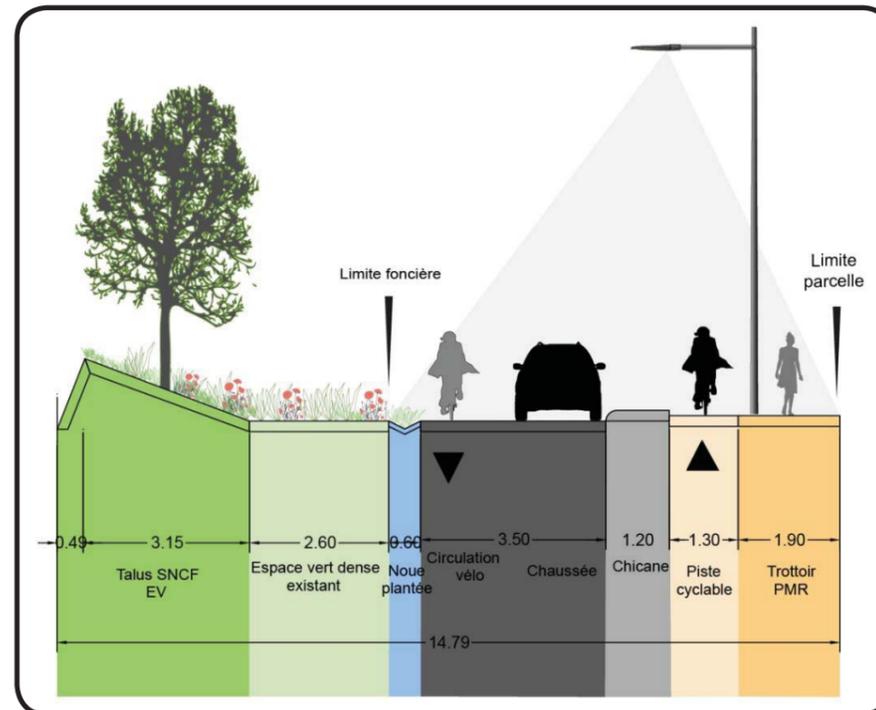


# 4 RÉAMÉNAGEMENT RUE DAMPMART ZONE CENTRALE

1 : LES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ



PROFIL 3-3



2 : L'ENTRÉE DE LA VILLE



5 RÉAMÉNAGEMENT RUEDAMP MART ZONE EST



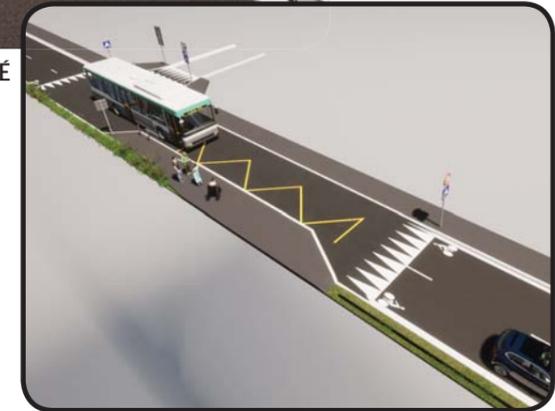
CHAUSSÉE SURÉLEVÉE AU NIVEAU DU JARDIN DE LOISIRS AVEC UNE VOIE PARTAGÉE - ZONE 20



AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR SURÉLEVÉ À OUEST



SÉCURISATION DE L'ARRET BUS CAR IMPOSSIBILITÉ POUR LES AUTRES VÉHICULE PRÉCÉDENT DE DOUBLER LE BUS À QUAÏ



RÉDUCTION DE LA VITESSE AVEC DES CHICANES AMÉNAGÉES EN GARDANT LA CONTINUITÉ DE LA BANDE CYCLABLE

VOIE PARTAGÉE VÉHICULES + VÉLOS  
CIRCULATION ALTERNÉE AU NIVEAU DES CHICANES

TROTTOIR DANS LES NORMES PMR



MARQUAGE D'ANIMATION EN FONTE D'ACIER «LA MARNE»



NOUVEAU PAYSAGERE LE LONG DE LA PROMENADE  
ZONES PARKINGS LE LONG DE LA VOIE



## VIDEO DE L'AMÉNAGEMENT



VOIE AMÉNAGÉE EN ZONE 30  
CONTINUITÉ D'UNE BANDE CYCLABLE TOUT LE LONG DE LA VOIE, EN GARDANT SA CONTINUITÉ DANS LES ESPACES PAYSAGERS

ENROBÉ CLAIR OU BÉTON DÉSACTIVÉ  
aux amorces des traversées piétonnes



PLATEAU EN ENROBÉ SCINTILLANT



RÉSINE CLAIRE POUR BANDE CYCLABLE  
AU NIVEAU DES ÉCLUSES



PLATELAGE BOIS- LE LONG DE LA  
PROMENADE



PROFILE CORTEN



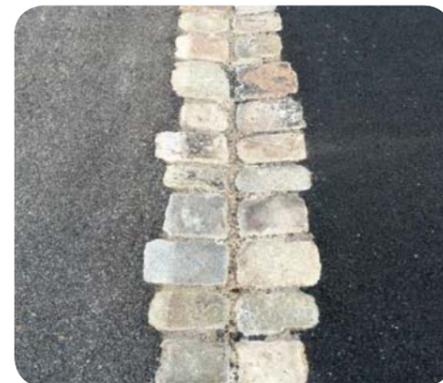
VOIE ET TROTTOIR EN ENROBÉ NOIR



VOIE VERTE / PISTE CYCLABLE ET  
CHEMINEMENTS EN STABILISÉ RENFORCÉ



LANIÈRAGE PAVÉS POUR DÉLIMITATION  
DES ENTRÉES CHARRETTIÈRES

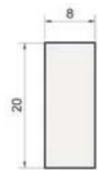


MURET GABION - LE LONG DE LA  
PROMENADE



### DÉLIMITATIONS BORDURES

CR1



Poids : 37 kg  
CR1  
Cond. : 30/pal.

T3 POUR LA VOIRIE



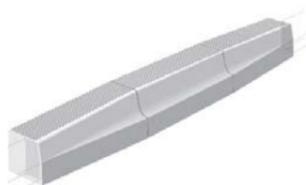
BORDURES GRÈS AVEC BURDURE  
ANTI-STATIONNEMENT



CHICANES PERMETTANT LA CONTINUITÉ DE LA  
BANDE CYCLABLE



T4 TYPE QUAI BUS



## RÉFÉRENCES LUMINAIRES

Le choix de luminaires en top :

- Éviter tout risque de blouissement
- Obtenir un éclairage homogène et sécuritaire dans le respect de l'environnement (Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses)



Réf. : Comatelec - Citea



Réf. : Eclatec - Teo

- Détection de présence avec tempo adaptée aux différents usages (à régler in-situ)
- Abaissement automatique de la luminosité de nuit
- Possibilité d'intégrer la vidéosurveillance



Réf. : Comatelec - Schuffle

## RÉFÉRENCES MÂTS



Réf. : Saclay - liaison Lozère  
- Mât bois cylindro-conique

Réf. : Aubrilam - Moshi  
Mât carré 4 m

Propositions pour les espaces piétons : => Mât bois (plus esthétique mais attention à l'entretien) ou Alternative mât «Sublimation» (imitation bois) plus économique et plus facile à entretenir > Hauteur Mât : 3.5m

Pour les espaces circulés : => mât en acier galvanisé > Hauteur Mât : 7m

## MOBILIERS

MOBILIERS D'AGRÉMENT - BANCS & CORBEILLES - MATÉRIAUX MIXTES - BOIS & MÉTAL



### BANCS GABION + ASSISE EN BOIS



### BANCS CONNECTÉS



Banc classique connecté solaire  
Réf. : Banc solaire connecté Steora classic - Kirié Elec.

## EQUIPEMENTS

### BORNES DE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES

RÉF : AXENA DESIGN



RÉF : AUBRILAM, MODÈLE BAMBOO



OPTION : 4 PRISES



POTELET PMR LUMINEUX  
RÉF: ABEL S-PASS  
POUR PASSAGES PIÉTONS  
DANGEREUX

## STRATE HERBACÉE - ESPACES VERTS : MASSIFS VIVACES

Végétation dense sans grand entretien (hauteur graduelle de 0.2 m à 1.5 m à maturité) rustique aux couleurs accordées avec feuillage plutôt persistant ainsi que des floraisons étalées sur l'année



Achillea Terracotta (Achillée Terracotta)  
hauteur 0.75 m



Dianthus carthusianorum (oeillet des Chartreux)  
hauteur 0.2 à 0.6 m



Calamagrostis acutiflora 'Karl Foerster'  
hauteur 1.0 à 1.3 m



Pennisetum alopecuroides 'Hameln' (Herbe aux écouvillons)  
hauteur 0.6 m



Allium sphaerocephalon (ail à tête ronde)  
hauteur 0.6 m

## STRATE HERBACÉE - ESPACES VERTS DANS NOUE ET PÉRIPHÉRIE HUMIDE



Carex elata 'Aurea' (Laiche élevée 'Aurea')  
hauteur 0.3 à 0.7 m



Lythrum salicaria (Salicaire commune)  
hauteur 0.7 à 1.2 m



Geranium sanguineum 'Pink Pouffe' (Géranium)  
hauteur 0.2 à 0.4 m

## STRATE ARBORÉE - ESPACES VERTS EN MILIEU SEC



Carpinus betulus (Charme commun)  
Tige 22/24



Acer campestre (Érable champêtre)  
Tige 28/30 (arbre remarquable) ou 22/24 (autres)



Sorbus Aria Majestica (Alisier blanc 'Majestica')  
Tige 22/24

## STRATE ARBUSTIVE - ESPACES VERTS - MASSIF

Végétation dense sans grand entretien (hauteur graduelle de 1 m à 3m à maturité) rustique avec feuillage persistant ainsi que des floraisons étalées sur l'année



Deutzia gracilis  
hauteur 1.0 m



Cordyline australis 'Charlie Boy'  
hauteur 1.50 m



Lilas commun 'Sensation'  
hauteur 3.0 m

## STRATE HERBACÉE : PRAIRIE FLEURIE ET GAZON JARDINIÈRES SUSPENDUES



Semis de prairie fleurie ou mélange mellifère à la volée - fauche annuelle



## EQUIPEMENTS / PROTECTIONS DES ESPACES PLANTÉS : GANIVELLES BOIS



Ganivelle bois châtaignier  
1.20 m de hauteur



## La gestion des eaux de ruissellement

=> les eaux de ruissellement seront collectées, stockées et infiltrées si possible directement par une noue longeant la chaussée (rejet régulé vers les ouvrages enterrés existant si infiltration impossible). Outre sa fonction de gestion intégrée des eaux de ruissellement, cette dernière offrira aux usagers un agrément certain de part la strate végétale qu'elle proposera.

## CITY WALL

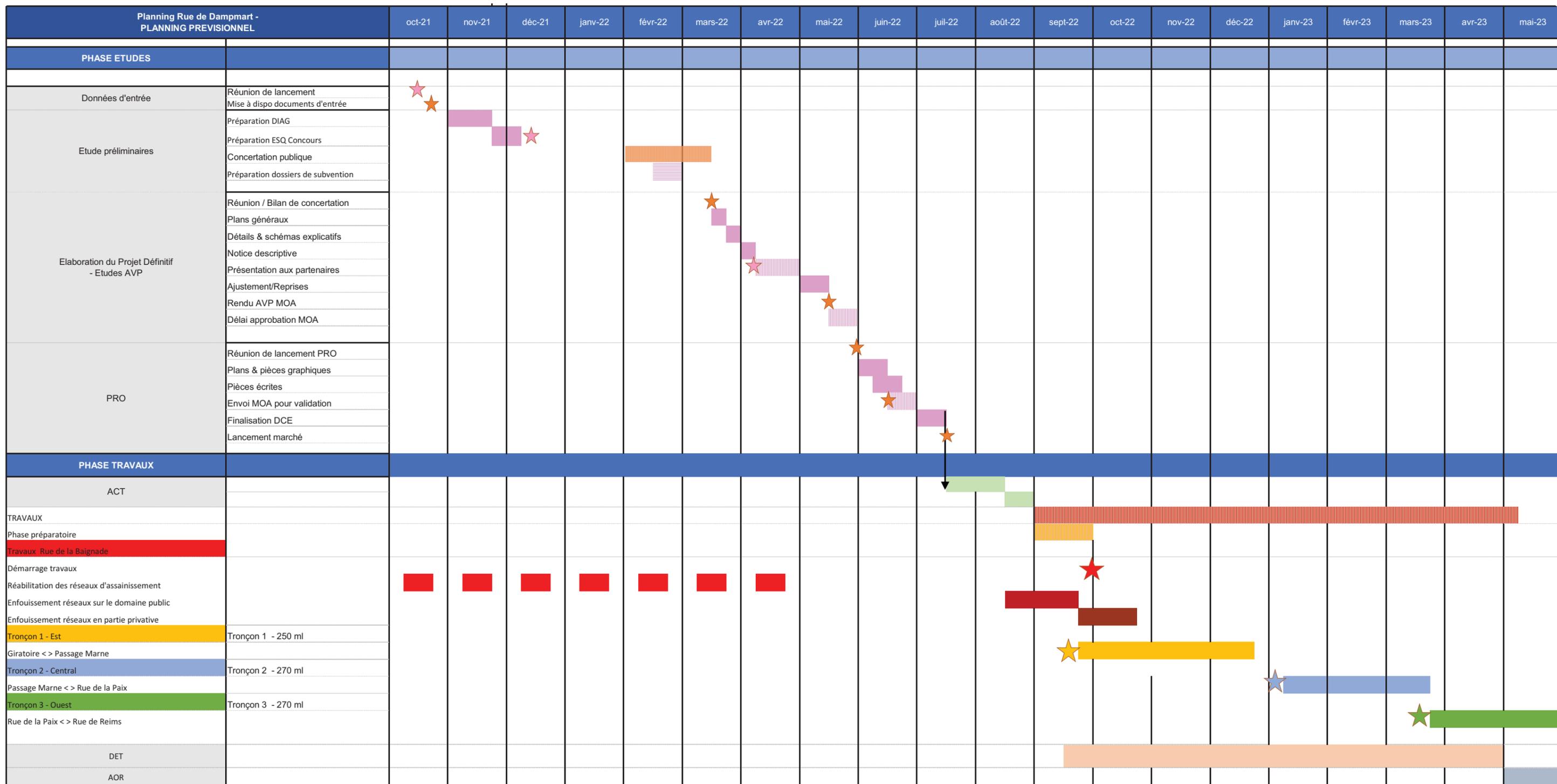


POSTE	DÉSIGNATION	
	<b>RÉCAPITULATIF TRAVAUX</b>	
		<b>MOA Ville</b>
		<b>Montant -Trottoirs</b>
	<b>VRD</b>	<b>949 140,00 €</b>
1	GENERALITES	31 900,00 €
2	TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEMOLITIONS	66 340,00 €
3	TERRASSEMENTS	47 400,00 €
4	VOIRIE	395 000,00 €
	dont bordures de voiries	-121 875,00 €
5	ASSAINISSEMENT EP EU	93 300,00 €
6	RESEAUX DIVERS SECS	125 400,00 €
	hors travaux d'enfouissement des réseaux aériens	
7	RESEAUX DIVERS HUMIDES	35 000,00 €
8	SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE	52 400,00 €
9	MOBILIERS D'AGREMENTS	102 400,00 €
	<b>ECLAIRAGE / VIDEO</b>	<b>171 800,00 €</b>
11	TRAVAUX PREPARATOIRES ET INSTALLATIONS	8 200,00 €
12	ECLAIRAGE	149 300,00 €
13	VIDEOSURVEILLANCE	14 300,00 €
	<b>AMENAGEMENTS PAYSAGERS</b>	<b>128 100,00 €</b>
21	TRAVAUX PREPARATOIRES ET INSTALLATIONS	6 100,00 €
22	PREPARATION DE SOLS	22 500,00 €
22	PLANTATIONS	59 800,00 €
23	TRAVAUX ANNEXES A LA PLANTATION	39 700,00 €
	<b>TOTAL HT</b>	<b>1 250 000,00 €</b>
	<b>TOTAL + ALEAS = 5%</b>	<b>1 313 000,00 €</b>
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 575 600,00 €</b>

## AMÉNAGEMENTS DURABLES : EXTRAIT DES PRINCIPALES SUBVENTIONS POSSIBLES

Type de subvention	Nature de l'aide
<b>Financement mise aux normes d'accessibilité de point d'arrêt bus</b>	Études préalables : La participation du STIF-IDFM au financement de l'étude est, au maximum, de 300 € HT par point d'arrêt étudié. Travaux et aménagements : Les travaux de mise en accessibilité PMR, de création ou de modification de points d'arrêts bus sont financés par le STIF à hauteur de 75%.
<b>Aide régionale idf 100 îlots de fraîcheur</b>	Études préalables : jusqu'à 40 % des dépenses éligibles (subvention maximale : 30 000 €), Travaux et aménagements : jusqu'à 50 % des dépenses éligibles (subvention maximale : 250 000 €).
<b>Aide régionale idf «plan vert» Création d'espaces verts</b>	Communes très carencées et territoires en Contrat vert : jusqu'à 50% des dépenses éligibles (plafonné à 500 000€ par projet - 600 000 € si le maître d'ouvrage a recours à des entreprises d'insertion, des associations d'insertion ou des entreprises adaptées). Autres territoires : jusqu'à 40% des dépenses éligibles (plafonné à 500 000€ par projet - 600 000 € si le maître d'ouvrage a recours à des entreprises d'insertion, des associations d'insertion ou des entreprises adaptées).
<b>Agence eau Seine Normandie Programme «Eau et climat» 2019-2024 Gestion à la source des eaux pluviales</b>	Etudes spécifiques - Réduction des pollutions par temps de pluie : subventions à hauteur de 50% Travaux et aménagements visant la réduction à la source des écoulements de temps de pluie en zones urbaines : 80 % collectivités avec prix plafond Contrats Trame Verte et Bleue
<b>Aide régionale idf Stratégie régionale en faveur de l'eau et des milieux aquatiques et humides</b>	Protection, restauration et valorisation des milieux aquatiques, humides et des berges : jusqu'à 40% des dépenses en investissement, plafonné à 400 k€. Maîtrise à la source des ruissellements : <b>jusqu'à 40% des dépenses en investissement, plafonné à 300 k€.</b>
<b>Aide régionale idf Transformer les entrées de villes</b>	Études : jusqu'à 70 % des dépenses éligibles (subvention max : 50 000 €) Travaux : jusqu'à 50 % des dépenses éligibles (subvention max : 250 000 €).
<b>Plan vélo régional Permanent</b>	La Région intervient sous forme de subventions pouvant aller de 25% à 50% du reste à charge du bénéficiaire, selon les types d'actions et leur inscription ou non dans le cadre d'une stratégie territoriale déclinée en plan d'action triennal.
<b>Ministère de la transition écologique Plan vélo et mobilités actives</b>	Le taux d'aide apporté à chaque projet est de 20% maximum de l'assiette éligible hors taxe, pouvant être porté à 40% maximum pour les projets situés en secteur moins dense définis comme une unité urbaine de moins de 100 000 habitants.

CES SUBVENTIONS ÉTANT PARFOIS DES APPELS À PROJETS, ELLES SONT ÉVOLUTIVES ET UNE RECHERCHE COMPLÉMENTAIRE SERA RÉALISÉE DÈS LE DÉMARRAGE DU PROJET SUR LA BASE DES ESQUISSES PROPOSÉES



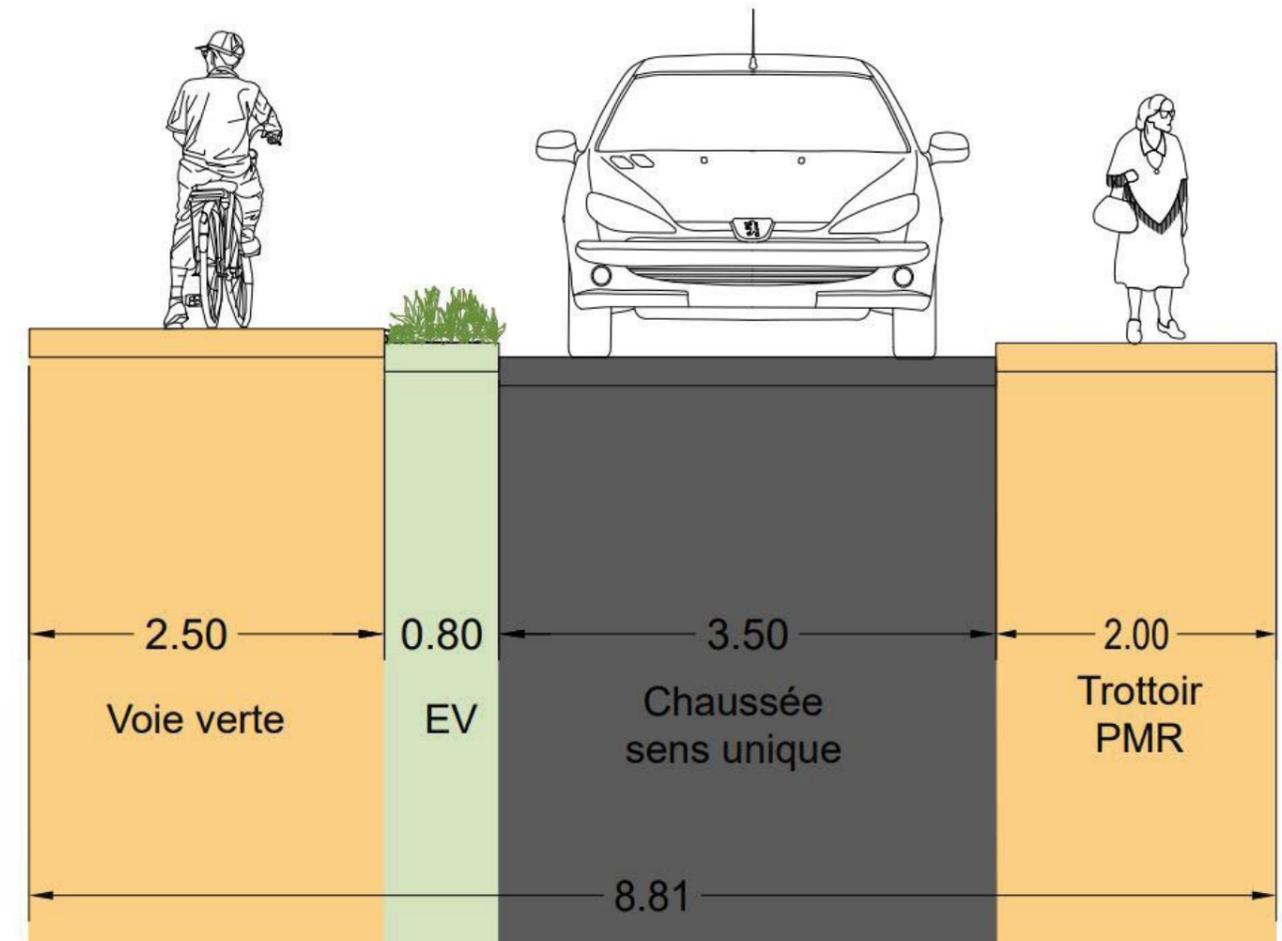
## SCENARIO VARIANTE 1 PASSAGE DE LA RUE DE DAMPMART EN SENS UNIQUE



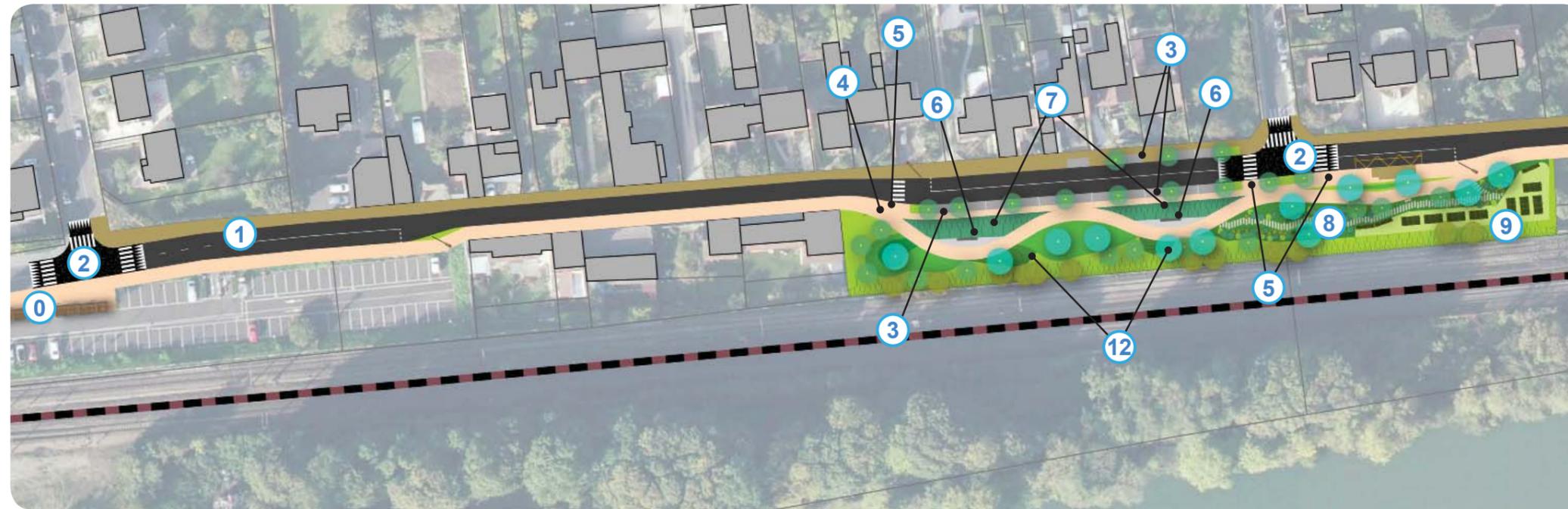
### Scénario Rue de Dampmart en sens unique - Avantages et inconvénients

### Profil type

- +**
  - Seule opportunité d'aménagement d'une piste cyclable (ou voie verte), séparée de la chaussée, sur l'intégralité de la rue;
  - Diminution du trafic sur la rue de Dampmart (diminution des nuisances pour les riverains);
  - Opportunité d'apaiser la circulation / Principe de circulation plus lisible pour les usagers;
  - Possibilité de renforcer la part d'aménagements paysagers;
  - Scénario testé pendant les travaux d'assainissement.
- - Allongement du temps de parcours (pour les usagers provenant de Dampmart et pour les résidents de la rue de Dampmart);
  - Carrefours supplémentaires à sécuriser, avec tourne à gauche.v



# SCENARIO VARIANTE 2 AMÉNAGEMENT SUR LES PARCELLES NEXITY/SNCF



0 PARC DE STATIONNEMENTS VÉLOS



1 VOIE ET TROTTOIR EN ENROBÉ NOIR



5 ENROBÉ CLAIR OU BÉTON DÉSACTIVÉ aux amorces des traversées piétonnes



3 STATIONNEMENT PERMÉABLE (TYPE EVERGREEN OU PAVÉS DRAINANTS)



4 VOIE VERTE / PISTE CYCLABLE ET CHEMINEMENTS EN STABILISÉ RENFORCÉ



9 JARDINS PARTAGÉS, POTAGER EN VILLE Potager en hauteur (jardinière), hôtel à insectes



8 PARCOURS SENSORIEL jardin aromatiques et fruitiers, chemins mellifères



7 BASSIN / NOUE D'AGRÈMENT et de gestion intégrée des eaux pluviales



6 PLATELAGE BOIS ET ASSISES

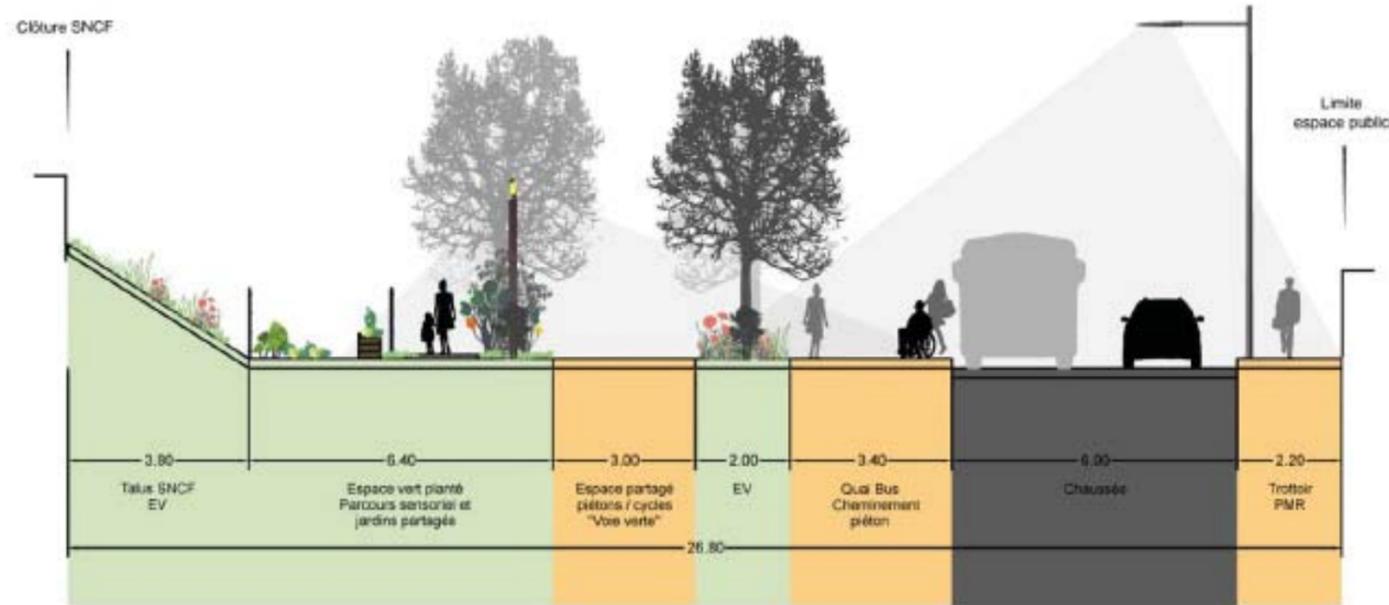


2 PLATEAU EN ENROBÉ SCINTILLANT



# Etat projeté

## PROFIL ③



## PROFIL ④

